MARNAY Infos

Décembre 2015





Le mot du Maire

En cette fin d'année 2015, j'ai le plaisir de partager avec vous ce bulletin municipal qui retrace la vie de notre commune.



2015 aura été marquée en France par les attentats et nous pensons à toutes les personnes endeuillées suite à ces actes barbares.

C'est aussi l'année de l'instauration de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) qui vont redéfinir la carte des intercommunalités, des syndicats d'eau, d'assainissement et de rivière, des transferts de compétences et des mutualisations de services qui restent à définir prochainement à travers le projet de territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

C'est également la réalisation du terrain multisports qui remporte un vif succès auprès des Marnaisiens, et de l'agrandissement du local du stade qui lui donne une «seconde jeunesse».

Comme prévu, la viabilisation des dix terrains constructibles à Médelle est finalisée.

L'acquisition d'un tractopelle s'est avérée nécessaire pour lequel un emprunt de 38 000 euros a été contracté sur 7 ans au taux de 1,31%.

Pour l'année 2016 des lampadaires solaires seront posés auprès des abribus de Féraboeuf, Maloeuf et Médelle afin de sécuriser les lieux.

Une borne électrique sera installée sur le parking de la mairie pour recharger les véhicules électriques.

C'est aussi la mise en étude de la réfection de l'église et en parallèle la transformation de l'ancienne poste.

Une fibre optique reliant Gençay à Marnay (à l'armoire NRAZO rue des 4 ponts) «devrait arriver» fin d'année 2016.

Je remercie vivement tous ceux qui contribuent à la vie et au dynamisme de notre commune : élus, agents, associations, bénévoles et enseignantes ; lesquels nous prouvent par leurs mots dans ce bulletin leur engagement et attachement à notre village.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous convie aux vœux de la commune le 21 janvier 2016 à la salle des fêtes.

Je reste à votre écoute et à votre disposition.

«Le bonheur est un voyage et non une destination».

Bien sincèrement Christian Chaplain, Votre maire

Vie Municipale



Le conseil municipal :

Le maire: Christian Chaplain.

Les adjoints : Mickaël Guitton, Priscilla de Pas, Aurore Caignot.

Les conseillers : Jérôme Caron, Jean-François Dillot, Guillaume Giraud, Marie Lavenac,

Michel Pasquay, Marc Prot, Benoît Richard, Maximin Royer, Bella Seixas-Gomes et Danielle Veau.

Nous vous informons de la démission de Nadine Gaillard pour raisons personnelles.

Les employés municipaux :

Secrétaire : Marie-Jo Bonneau. Cantinière : Fabienne De Carvalho. ATSEM : Christine Brimaud.

Responsable de la garderie : Nathalie Bergeonneau.

Service technique : Pierre Fleurant, Pascal Gabet et Stéphane Guillon. Agent d'entretien (nouveau contrat d'aide à l'emploi) : Christine Vinet.

Les fusions

Le SIAEP de Gençay et le SIVEER

Eaux de Vienne-Siveer est une collectivité publique qui rassemble aujourd'hui tous les anciens syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne. Ceux-ci ont fusionné au 1er janvier 2015, suite à la réforme territoriale, dans un objectif de mutualisation des moyens et de maîtrise des dépenses publiques.



Les syndicats de rivière sur le Clain

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) approuvé le 21 décembre 2011 a proposé de faire passer le nombre de syndicats intercommunaux et mixtes de 177 à 59 dans la Vienne.

Ainsi sur le bassin du Clain, deux procédures de fusion sont en cours portant création de deux syndicats : un syndicat sur le « Clain Nord » et un syndicat sur le « Clain Sud ».

Le nouveau **Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud** reprendra la compétence milieux aquatiques sur les rivières : Clouère, Clain amont (jusqu'à la limite nord à Iteuil), Palais, Rhune, et Vonne. Le nouveau territoire comprendra 39 communes et représentera un peu de plus de 400 km de cours d'eau principaux.

Le personnel présent sur le SMA Val de Clouère et sur le SM du Clain Sud sera repris par la nouvelle structure et continuera donc le travail d'entretien et de restauration sur ces cours d'eau.

Les délégués du nouveau syndicat issus des élections de janvier 2016 auront en charge la mise en place de la nouvelle structure à savoir : un budget commun, une organisation qui privilégiera l'existence de commissions géographiques afin de poursuivre un travail de proximité avec les élus et les habitants, et toutes les thématiques liées à l'exercice des compétences du syndicat (piégeage d'espèces indésirables, animations, travaux, études...).

Carte du périmètre du futur Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud Source : http://www.vienne.gouv.fr/content/ download/8038/58144/file/ CARTE_6_Clain_sud.pdf





État civil 2015



Naissances	Date
Orane ROY	14/04/2015
Elyott BAUDOUIN	01/05/2015
Baptiste OMEZZOLLI	26/05/2015
Manon ZAMORA BONNEAU	17/06/2015
Alice KOCIUBA	26/06/2015





Mariages	Date
Charline FLEURANT Miguel MESMIN	02/05/2015
Anne-Laure WIBAUX Aymeric PALFRAY AUBIN de JAURIAS	27/06/2015

Décès	Date
Germaine ARTUS (née CHEVAIS)	31/01/2015
Alfred BREMAND	23/02/2015
Marie-Louise TILLET (née CHATEIGNER)	25/02/2015
Jean-Claude LIEVRE	21/03/2015
Eliane de LASSEE (Née MAJOU de LA DEBUTRIE)	29/09/2015
Marie MOSKALIK (Née RAGUIN)	07/10/2015
Francis LESSENE	22/10/2015
Hubert GUILLON	05/12/2015



Agence postale

Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis, etc.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

Bref, l'agence est un service de proximité intéressant.

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu!



Les arrêtés en vigueur



Chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les enlever! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie. Les propriétaires de chiens 1^{re} et 2^e catégorie ont l'**obligation** de déclarer ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Incinération des végétaux

Il est **interdit de faire du feu toute l'année** sur l'ensemble du département de la Vienne. Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : www.marnay.fr.

Investissements réalisés en 2015

Dépenses	Montant HT
Travaux économie énergie (programmateurs école, cantine et mairie)	3 923.88 €
Désamiantage local du stade	3 392.45 €
Travaux de mise en sécurité des installations d'éclairage public Domaine de la Clouère , chemin de la Baignerie et rue des 4 ponts	13 833.23 €
Suite au vol et au sinistre du 10/03/2015 : - achat d'un véhicule - divers outillages, alarme	3 000.00 € 6 815.00 €
Ordinateur mairie	641.62 €
Travaux extension réseau voirie, assainissement et eau potable à Médelle pour 10 constructions	63 012.13 €
Terrain multisports (city-stade)	65 000.00 €
Tractopelle avec 4 godets et 1 fourche pour transpalette	41 200.00 €
Autres Dépenses	
Stores école et revêtement de sol à la garderie Couverture, réaménagement et peintures au local du stade Illumination de Noël Escalier pour le parcours de pêche	7 570.83 €
La mare de Féraboeuf (ramassage de végétaux)	1 090.00 €
Capital à rembourser net	12 638.00 €

Le conseil municipal a augmenté le taux des impôts de 1%, suite à la baisse des dotations de 12 000 € en 2015.

La commune a une situation financière saine et stable, le taux d'endettement par habitant est de 31 €.

Pour info, la moyenne du taux d'endettement des communes de notre importance de population est de 87 €.

marnay

Les travaux réalisés

Gestion énergétique

Des programmateurs collectifs pour le chauffage électrique ont été installés pendant les vacances de Noël 2014 au sein du groupe scolaire et de la mairie.

Agrandissement du local du stade

Il est à la disposition de toutes les associations.





La couverture en éverites flammées a été posée par les agents. Les peintures ont été réalisées par les enfants du chantier jeunes de Marnay et finalisées par les employés communaux.

Le terrain multisports

Voici la réalisation 2015.





Cet aménagement est au service de vous tous et bien évidemment pour l'école : basket, foot, athlétisme, badminton et volley.

Pour le filet, il faut vous adresser à la mairie, une charte de prêt est à signer, vous pouvez la télécharger sur le site internet.

Subventionné à 80% par la région, le département et la réserve sénatoriale.

Viabilisation des terrains à Médelle

Route des Robertières.

La commune a fait une extension de réseaux (eau potable, électricité, assainissement et des fourreaux pour la téléphonie), dans le cadre d'une PVR (participation voies et réseaux). Cette voie a été refaite en tri-couches gravillonnées, pour 10 constructions.



Lotissement Pied Follet

Pour des raisons de sécurité nous avons dû abattre des arbres au lotissement Pied Follet.

Mare de Féraboeuf

La mare de Féraboeuf a été nettoyée par une entreprise avec du matériel spécialisé amphibie afin de préserver l'éco-système : (Faucardage, dragage et ramassage de végétaux). Cette opération sera reconduite pendant 2 ans.



Les travaux réalisés



Programme d'investissement voirie







Chemin du Pin

Impasse des Eglantiers

Les Robertières

Ces trois voies ont été refaites en Profilovia qui est un enrobé à chaud fibré.

- Des travaux d'évacuation d'eau ont été réalisés Impasse du chat perché à Féraboeuf.
- Une première tranche de la réfection des caniveaux en résine a été réalisée dans le bourg.

Autres travaux

- Un escalier aux 4 ponts (afin de sécuriser l'accès au parcours de pêche).
- Couverture et réaménagement intérieur et extérieur du local du stade.
- Gravillonnage devant l'arrêt de bus à Médelle.
- Nouveau lino à la garderie.
- Nettoyage de la toiture du multi-service.
- Stores à l'école.





Travaux du Département

Le département a entièrement refait et sécurisé le ponceau de la Robinière sur la RD88.



En cours

Des bornes réfléchissantes à chaque croisement de la départementale ont été installées à Féraboeuf.

Les travaux en cours et à venir

- Des bornes électriques vont être installées pour recharger les véhicules sur le parking face à la mairie.

Le coût net de l'investissement sera de 12 825.00 € HT, ce qui laissera à la commune un coût net de 1 282.00 €.

Financement: Etat 50%

Régions 20%

Syndicat Energie Vienne 20%

Communes 10%

- Agrandissement du parking au stade.
- Pour la sécurité de tous, un éclairage solaire est prévu pour les abris bus de Médelle, Féraboeuf, Maloeuf.
- La salle des archives va être isolée et ventilée.
- Nous vous avions annoncé la réhabilitation de l'ancienne poste. Ce projet trop coûteux semble inadapté aux associations. Une réflexion est à nouveau engagée.
- Pour l'année 2016, nous allons débuter l'étude de la réfection de l'église.



Tarifs communaux 2015



Salle des fêtes

Responsable: Mickaël GUITTON

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie. La capacité de la salle est de 110 personnes. Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés). Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

La commune pourvoit au chauffage et à l'éclairage des locaux; les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Cantine

Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant plan alimentaire élaboré par mission nutrition.

Le repas est à :

- 2,75 € pour un enfant
- 4,55 € pour un adulte

Le service est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,86 €
- De 16 h à 16 h 30 : gratuit
- Le soir de 16 h 30 à 18 h 30 : 1,87 €
- Matin et soir : 2,66 €
- Le mercredi de 12h à 12h45 : gratuit

Transport scolaire

Accompagnatrice: Christine BRIMAUD

Le transport est dû par trimestre.

- Un enfant : 25 €
- Deux enfants et plus : 44 €

La navette d'école à école est toujours gratuite.

Cimetière

Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 € Cinquantenaire : 150 €

Cendres

Dispersion des cendres : 50 €

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 € Concession de cases de 30 ans : 450 € Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 € Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €

Fax: 1 € la page.

10 tables et 20 bancs sont gracieusement à la disposition des habitants de la commune moyennant une caution de 150 €, réservation en mairie.

Tables et Barbecue

Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation. Une table a été installée à Ablet pour permettre aux pêcheurs et aux promeneurs de pique-niquer.



Démarches



DEMARCHES D'URBANISME

-Pour les déclarations préalables de travaux (DP) -Demandes de certificats d'urbanisme (CU) (CU)

-Demandes de permis de construire (PC)
Adressez-vous à la mairie ou consultez le site internet : service-public.fr.
Attention : une demande en mairie doit être faite pour TOUS travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m²)	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m² (abri de jardin-garage-piscine)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

DEMARCHES ETAT CIVIL

		Dans les 3 jours ouvrés qui
Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	suivent l'évènement
Reconnaissance antérieure	Mairie du domicile	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit- joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie du domicile	Justificatif de domicile + 2 photos (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
Passeport	Certaines mairies	La plus proche Gençay (sur rendez vous)
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit- signature devant le maire
Conclure un PACS	Tribunal d'Instance de Poitiers	Demander au Tribunal la procédure



Informations pratiques

Déchèteries :

C'est une gestion de la Communauté de Communes. Pour accéder aux déchèteries de Vivonne et Iteuil, vous devez être équipé d'un badge :

Vous pouvez télécharger un formulaire de demande sur le site : http://www.valleesduclain.fr/ou retirer le formulaire directement dans votre mairie ou encore au siège de la Communauté de Communes à La Villedieu du Clain.

Le badge vous sera envoyé directement à votre domicile dans un délai de 10 à 20 jours, à réception de votre demande.

En voici les horaires d'ouverture et de fermeture:

Du 1^{er} octobre au 31 mars / Du 1^{er} avril au 30 septembre :

'Clain

Section 18	Iteuil	Marnay	Vivonne
	05 49 37 12 74	05 49 59 00 41	05 49 36 08 29
Lundi	9 h-12 h — 14 h-17 h 9 h-12 h — 14 h-18 h	1	9 h-12 h 9 h-12 h
Mardi			14 h-17 h 14 h-18 h
Mercredi	14 h-17 h 14 h-18 h		9 h-12 h - 14 h-17 h 9 h-12 h - 14 h-18 h
Vendredi	14 h-17 h 14 h-18 h		14 h-17 h 14 h-18 h
Samedi		9 h-12 h — 14 h-17 h 9 h-12 h — 14 h-18 h	9 h-12 h - 14 h-17 h 9 h-12 h - 14 h-18 h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

La collecte des déchets ménagers est le mardi matin.

Tri des déchets

Attention à ce que vous mettez dans vos cuvettes de WC : lingettes, tampons hygiéniques et préservatifs sont interdits car cela bouche les filtres des égouts aux lagunes. Merci pour votre civisme en pensant à ceux qui travaillent au nettoyage de ces lagunes. Le tri des déchets ménagers est entré dans notre quotidien ; continuons nos efforts.



Chantiers jeunes





Cette année, le chantier jeunes de Marnay s'est déroulé au local du stade du 20 au 23 juillet 2015 avec 12 jeunes toujours motivés.

Ils ont lasuré le bois et peint les ouvertures en bordeaux.

Ce chantier a permis de transmettre une technique et un savoir-faire appréciables, grâce aux encadrants que nous remercions vivement.





Les repas ont été pris autour du barbecue dans une bonne ambiance.

Comme les années passées le multi-service a assuré la restauration.

Formalités administratives

ESN/SO - CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le <u>recensement est</u> <u>obligatoire et universel</u>. Il concerne garçons et filles dès l'âge de <u>16 ans</u>, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l<u>'inscription systématique sur les listes électorales</u> dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

<u>Téléphone</u> 05.49.00.24.69

<u>Courrier</u>
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



Agenda 2015

<u>8 janvier 2015</u> : Vœux du maire. <u>27 janvier 2015</u> : Assemblée Générale de l'Age d'Or Diplôme et médaille pour Louis Quais.



20 mars 2015 : Assemblée Générale de la Foire aux Produits du Terroir.

26 mars 2015 : Repas de l'Age d'Or. 22 et 29 mars 2015 : Elections Départementales.



and a Contract Consequent of Marking

12 avril 2015 : Repas du Centre Communal d'Action Sociale.
18 avril 2015 : Randonnée Vivre à Marnay.



8 mai 2015 : Commémoration de la guerre 1939-1945 avec dépôt de gerbes au monument aux morts.

26 mai 2015: Repas de l'Age d'Or. 29 mai 2015: Kermesse des écoles. 31 mai 2015: Concours de Pétanque.



27 juin 2015 : Bataille des clochers. 28 juin 2015 : Assemblée Générale de la chasse.



23 juillet 2015: Pique Nique de l'Age d'Or. 20 au 24 juillet 2015: Les Chantiers Jeunes.



25 août 2015 : Commémoration à la stèle André Moreau.



5 septembre 2015 : Assemblée Générale et Repas de Vivre à Marnay.

<u>6 septembre 2015 :</u> Endurance Moto-Quad. <u>25 septembre 2015 :</u> Assemblée Générale de l'APE.



11 octobre 2015: Foire aux Produits du Terroir. 15 octobre 2015: Concours de belote.



11 novembre 2015 : Commémoration Cantonale de la grande guerre 1914-1918 avec dépôt de gerbes au monument aux morts suivi du repas au Moulin de Trancart.

Novembre 2015 : Théâtre Délirescène, 7 représentations de «Toqué avant d'entrer». 28 novembre 2015 : Randonnée pédestre et repas de Vivre à Marnay.



6 et 13 Décembre 2015 : Elections Régionales.

10 Décembre 2015 : Repas de Noël de l'Age d'Or.

15 Décembre 2015 : Marché de Noël des écoles.

Ce marché de Noël est ouvert à toute la population.



21 janvier 2016: Vœux du maire.





CCAS



Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, vient aider les personnes en difficultés dans notre commune. Cette année, ce sont trois familles qui ont bénéficié de cette aide.

Le CCAS de Marnay aide aussi indirectement les familles en versant une subvention aux associations : Secours Catholique, Coup de pouce de Vivonne, Les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire.

Chaque année, le CCAS rassemble les Anciens pour un repas convivial. Nous étions 60 personnes le dimanche 12 Avril 2015. Le repas a été préparé par le traiteur de Vivonne Gervais et servi par les conseillers dans une ambiance chaleureuse.



Les rythmes scolaires

En 2015, les Temps d'Activités Périscolaires ont continué le lundi de 15h à 16h. En janvier, les enfants alternaient entre l'expression théâtrale avec l'Arantelle, la musique avec Sébastien Flatreaud, et la découverte du milieu aquatique avec le SMA du Val de Clouère.

En septembre , une nouvelle activité a été mise en place : le babygym avec le club de gym de Fleuré. Cette approche a permis aux petits de découvrir en douceur cette activité.

En 2015, nous avons élaboré, avec la commune de Château-Larcher, un PEdT (Projet Educatif Territorial) qui a été validé pour 1 an.

Un comité de pilotage va être mis en place. Il se réunira 1 à 2 fois dans l'année afin de se concerter et d'échanger sur les activités proposées le lundi après-midi.

Ce comité est constitué d'élus, d'enseignants, d'agents et de parents d'élèves.

L'école

C'EST LA RENTREE!

Nous sommes repartis pour une nouvelle année scolaire. L'école de Marnay compte toujours 2 classes :

<u>Petite Section – Moyenne Section – Grande Section</u>: 27 élèves avec Mme Pauline Chaintré (directrice et enseignante à temps partiel) complétée par Mme Alice Bonin.

Grande Section - CP: 26 élèves avec Mme Laëtitia Remacle.

Les classes se rendront cette année au cinéma de Gençay et participeront à des rencontres sportives.

L'année va être ponctuée par une classe de découverte concernant l'ensemble des élèves de l'école. Nous nous rendrons à Coutière (79) du 23 au 25 mai afin de travailler autour des thèmes de l'eau et du jardin.

Les saisons seront marquées par les événements habituels :

Marché de Noël le 15 décembre

Carnaval le 9 février

Kermesse en fin d'année (date à déterminer)

Nous vous attendons nombreux à ces événements.

Subventions aux associations pour 2015

ASSOCIATIONS	2015
ACCA	250,00
APE	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENCAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	200,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
USEP	70,00
MOTO CLUB MARNAY	150.00
VIVRE A MARNAY	250.00
TOTAL	3 375.00
RESTOS DU CŒUR (budget CCAS)	200,00
SECOURS CATHOLIQUE (budget CCAS)	200,00
COUP DE POUCE (budget CCAS)	250,00
BANQUE ALIMENTAIRE (budget CCAS)	60,00
TOTAL	710.00

La parole est aux associations

Country-line plaisir

Pour la 2ème année, l'association country-line plaisir a le plaisir de vous accueillir le mardi soir à partir de 19h30 pour des cours de country et de danse en ligne.

N'hésitez pas à passer nous voir, vous essayer à la danse avec nous. Cours débutants et confirmés dispensés dans la bonne humeur et le respect des capacités de chacun.

Le maître mot de cette pratique étant, comme le porte si bien le nom de l'association, le plaisir.

Plaisir de danser, de se dépasser en toute décontraction.

Appelez moi pour plus de renseignements au 06-10-74-87-34.

Virginie, secrétaire.



Association de

chasse



L'A.C.C.A. de MARNAY agit sous la présidence de Pascal GABET depuis 2004.

La saison 2014/2015 s'est parfaitement déroulée. L'esprit de camaraderie est toujours au rendezvous et participe au bon fonctionnement de l'association.

La saison 2015/2016 s'annonce bien. En février 2015, un comptage sur la population de grands gibiers a été effectué et a démontré une augmentation de cette population sur notre territoire ; en conséquence le plan de chasse de cette saison a été revu à la hausse.

L'association de chasse de Marnay a un effectif stable de 67 chasseurs.

L'A.C.C.A. remercie une fois de plus l'équipe municipale pour la subvention ainsi que pour le prêt du local qui a été nouvellement rénové et contribue à l'entente conviviale des fins de journée de chasse.

Les membres du conseil d'administration :



- Pascal GABET (président)
- Jean-Marie LAURENDEAÚ (vice-président)
- Charles VAN MAERKEN (trésorier)
- Jean-Louis BELLAUD (secrétaire)
- Benoît RICHARD
- Jean-Pierre MEMAULT
- Damien BOUHIER
- Bernard JOLY
- Patrick BOISSEAU

Marnay

La parole est aux associations

L'Âge d'or, le club des Aînés Ruraux de Marnay

L'assemblée générale a lieu chaque année en janvier pour toutes les personnes de plus de 60 ans. Au cours de celle-ci, un rapide bilan de l'année écoulée est fait par le président.

L'effectif reste stable avec près de 60 adhérents et une majorité d'entre eux se retrouve pour des jeux de cartes ou de société, tous les mardis après-midi.

Des concours de belote ainsi que des repas sont organisés durant l'année.

Chaque jeudi, les courageux marchent!

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Bureau:

Président : Maximin Royer

Vice-président : Christian Chaplain

Trésorière: Viviane Barthe

Trésorière adjointe : Michèle Fleurant

Secrétaire : Chantal Thillet

Secrétaire adjointe : Monique Garetier





Louis Quais qui a été président du club de l'âge d'or de Marnay pendant 22 ans a été récompensé.

Lors de l'assemblée générale, Jean Garcia président départemental de génération mouvement des aînés ruraux lui a remis la médaille et le diplôme d'honneur de Génération mouvement Aînés ruraux.



Délirescène

Une nouvelle saison de théâtre s'est terminée et toute la troupe a pris énormément de plaisir à jouer devant vous qui êtes toujours aussi fidèles.

Cette année nous étions sept sur scène choyés par toute une équipe qui nous aide tout au long des répétitions et des représentations et sans qui rien ne serait possible.

Nous tenons également à remercier le Conseil Municipal qui met toujours tout en œuvre pour que notre projet puisse se réaliser.





Près de 700 personnes sont venues nous voir dans notre petit théâtre de Marnay et nous ne vous remercierons jamais assez de votre soutien, encouragement et bonne humeur.

Une nouvelle pièce est en recherche pour que toute notre bande se réunisse semaine après semaine avec beaucoup de plaisir afin de vous retrouver en fin d'année. Alors à très bientôt....

Le bureau :

GABET Geneviève (présidente)
PASQUAY Adélaïde (vice-présidente)
FERRIER Alexandra (trésorière)
GABET Aline (secrétaire)
KOCIUBA Catherine
DUPUIS Marie-Pascale
GRIMALDI Pascale.





Foire aux Produits du Terroir

Concours de pétanque





Le tournoi de pétanque s'est déroulé comme d'habitude dans la bonne humeur, malgré l'invitation inattendue d'une averse dans l'après-midi.

16 équipes se sont affrontées amicalement tout au long de cette journée.

Les heureux gagnants sont notre cher 1er adjoint Mickaël GUITTON et son coéquipier Bruno CASSEGRAIN.

La Foire aux produits du terroir remercie les gagnants et tous les bénévoles pour l'organisation du tournoi.

La journée s'est terminée autour du verre de l'amitié. Rendez-vous l'année prochaine, la date sera communiquée ultérieurement.

La Bataille des clochers

La bataille des clochers s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Les candidats des 3 communes Aslonnes,

Château-Larcher et Marnay étaient heureux de se retrouver pour s'affronter amicalement dans différentes épreuves, notamment avec l'épreuve du parcours mouillé ou les volleyeurs arrosés.

Petits et grands se sont donnés à fond pour défendre leur couleur. Les élus des différentes communes ont également eu leur surprise avec un karaoké.

A l'issue de cette journée, le trophée a été remis à l'équipe gagnante Aslonnes. Marnay très fair-play est arrivé dernier.

Merci à tous les participants.

Composition du bureau : Présidente : Danielle Veau Vice-présidents : Carine Chagnon Trésorier : Philippe Toulat

Trésorier adjoint : Patrick Boisseau

Secrétaires : Isabelle Boisseau - Laurence Carlot







Foire aux Produits du Terroir

Cette année encore, la foire n'a pas démérité.

Le beau temps était au rendez-vous, ce qui a permis aux visiteurs de faire leur marché dès le matin. Les exposants sont toujours ravis de participer à cette fête du village et le vide grenier a de plus en plus d'adeptes.

Le vin d'honneur offert par la mairie au centre de la place de l'église a toujours autant de succès.



Cette année, pour agrémenter le traditionnel repas, un soliste interprétait des chansons françaises.

La viande était fournie par Jean-François Dillot, et 450 repas payants ont été servis.

La bandas de Rouillé a assuré l'animation tout au long de l'après midi.





Le concours de broyés est remporté par Elsa Airault (n'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine).

Quant à la tombola l'heureuse gagnante est Mme Soulard.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour la réussite de cette fête.

Nous comptons sur vous en 2016 pour la 40 ^{ème} foire où nous attendons vos idées et vos bras. Le repas des bénévoles est prévu le 13 février 2016.

L'équipe de la Foire remercie la municipalité pour leur aide apporté. Et nous vous présentons à tous nos Meilleurs Vœux et nous vous souhaitons une bonne année 2016.





« Les Marcassous » est une association qui regroupe plusieurs parents (au total 24 !) qui s'investissent tout au long de l'année pour les 150 élèves du RPI Marnay – Château-Larcher. Les Marcassous ne manquent jamais la rentrée scolaire ! Comme à son habitude, notre association est présente sur les deux écoles (Château-Larcher et Marnay) pour accueillir les élèves et leurs parents autour de boissons fraîches, chaudes et gâteaux. C'est aussi l'occasion pour les nouveaux parents de rencontrer les autres parents ! Un bon moyen d'intégration !

Notre association est présente dès qu'une fête communale a lieu.

Les 19 et 20 septembre, la Foire Médiévale de Château-Larcher s'est déroulée sous un beau ciel bleu. Les crêpes de Mamie Suzanne ont attiré encore plus de gourmands et les petits ont eu la joie de trouver les petits cadeaux à deux endroits mis en place pour la Pêche à la Ligne.

Le 11 octobre, sous un beau soleil, lors de la Foire de Marnay qui a séduit grand nombre de visiteurs, notre stand a eu un grand succès auprès des gourmands grâce aux gâteaux confectionnés par petits et grands et auprès des lecteurs grâce aux livres proposés à des prix très attractifs. Les Marcassous tiennent à remercier la commune de Marnay pour son don de livres!



Le 28 novembre a eu lieu, à la salle des fêtes de Château-Larcher, une soirée exceptionnelle avec le chanteur Jim ROWLANDS, organisée par les Marcassous.

D'autres dates sont à retenir!

Le 31 janvier 2016, à noter dans son agenda : à la salle des Fêtes de Château-Larcher, le loto des Marcassous ! De nombreux lots seront à gagner.

Les 11, 12, 18 et 19 mars 2016, si vous aimez l'émotion et le rire, 4 soirées cabaret sont organisées en collaboration avec l'excellente troupe théâtrale ARSCENE, à la salle des fêtes de Château-Larcher. Attention, les places sont limitées. Pensez à réserver!

Mais évidemment, avant tous ces événements, les Marcassous n'oublient pas nos élèves puisqu'à l'approche de Noël, notre association participera au Marché de Noël à la salle des Fêtes de Marnay. Les enseignantes de chaque classe du RPI présenteront les œuvres confectionnées par les élèves.

Et puis en collaboration avec l'APE d'Aslonnes, deux spectacles de Noël seront présentés aux élèves de toutes les classes, un spectacle à la salle des fêtes d'Aslonnes pour les petits et un autre à la salle des fêtes de Château-Larcher pour les plus grands!

Notre association existe grâce à votre participation, votre implication, et votre bonne humeur. Nous tenons à remercier les élus, qui nous permettent d'utiliser les infrastructures, les enseignantes, les partenaires, les parents, les familles.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Marnay Château-Larcher!

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2015 et à bientôt!

Les Marcassous





C'est avec un grand plaisir que le Moto-Club de MARNAY (MCM) a accueilli pour la 1^{ère} année sur notre commune, l'endurance FFM quad et moto organisée par le club de Moto Verte du Val de Vienne (M3V).

A ce titre, nous remercions pour leur implication, les bénévoles, les propriétaires, la municipalité, les sponsors et partenaires, ainsi que les collectivités locales qui ont permis l'organisation de cette journée de courses très appréciée des pilotes et spectateurs.

Nous tenons à féliciter, pour leur engagement, les pilotes de la commune ayant participé en équipages, à cette épreuve, Damien BOUHIER et Jean-Claude PIN, Carl BOISSEAU et Simon GILARD.

A noter, ce jour là, la présence d'Olivier PAIN, pilote régional participant aux rallyes raids internationaux, venu se mettre en conditions avant le Dakar.



Au cours de la préparation de l'endurance... Le circuit vu du ciel, crédit photo : www.couheulmloisirs.fr.

Le club a également soutenu en championnat de France et pour une manche du mondial, à Requista dans l'Aveyron, un nouveau résident connu de longue date sur notre commune, il s'agit d'Emilien Martins Dos Santos.



L'association se consacrera principalement en 2016, en partenariat avec le club M3V, à l'organisation d'un enduro FFM qui aura lieu en 2017 sur le territoire de Marnay et les communes voisines.

Les membres vous souhaitent une année 2016 très sportive. Patrick BOUTIN, président, Grégory AYRAULT, président adjoint, Vincent BRUNET, trésorier, Stéphane LAURENDEAU, trésorier adjoint.



L'Union nationale des Anciens Combattants

La section de Marnay des Anciens Combattants comprend vingt-deux adhérents :

1939-1945 : 1 adhérentIndochine : 1 adhérentAFN : 16 adhérents

• Soldats de France : 4 adhérents.

Notre association organise les commémorations du 8 Mai, du 11 Novembre et du 25 Août avec la participation des porte-drapeaux et des enfants toujours présents.

Le bureau :

Président : Maximin Royer

Trésorière: Marie-Thérèse Bouhet **Secrétaire** : Gérard Alphonse

Porte-drapeaux : Gérard Alphonse et Maurice Boisseau.

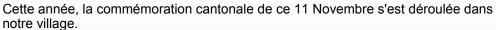




<u>Le 11 Novembre 2015 :</u>

Commémoration « Cantonale »

Celle-l'Evescault, Château-Larcher, Marçay, Marigny-Chemereau, Vivonne et Marnay.



Elle a débuté par une messe avec le Père Moussolo, suivie d'un défilé vers le

monument aux morts où le souvenir des morts tombés au champ d'honneur a marqué la cérémonie.



Dépôt de gerbes avec la participation des enfants du village et lecture des manifestes par le maire, Christian Chaplain, et le président des anciens combattants Maximin Royer.

Cloé Guitton, 12 ans, a lu le message de

L'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre.







Le cortège s'est reformé avec la participation des

pompiers et des gendarmes de Vivonne, ainsi qu'un représentant du centre pénitencier. Ensuite suivaient les porte-drapeaux et les enfants, en direction de la mairie où a eu lieu le vin d'honneur.

Pour finir cette journée un repas a été organisé au moulin de Trancart avec le traiteur des Roches-Prémaries.





L' Association « Vivre à Marnay » propose des animations culturelles, sportives et de loisirs.

Le conseil d'administration est composé de Fabrice Bouhet (Président), Nathalie Bernard (secrétaire), Thierry Brimaud (Trésorier), Dominique Bouhet, Françoise Gonnin, Rose-May Thébault et Ludovic Dubois.

Cette année encore nous avons pu compter sur les bénévoles de l'association pour animer nos différentes manifestations, et je les remercie chaleureusement pour leur contribution efficace et leur implication renouvelée au sein de l'association.

Cours de gymnastique douce

L'activité a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30 durant l'année scolaire. Le tarif annuel (85€) a été augmenté cette année pour faire face à une augmentation significative des charges liées à cette activité.

Randonnée sur le thème des Moulins: 18 Avril 2015

Cette balade a rassemblé 30 personnes, parties à la découverte de nos chemins et sentiers communaux. Plusieurs pauses à Cluzette - La Jarrige - Chambon ont permis aux marcheurs de découvrir l'histoire des Moulins de Marnay. Un dîner à la salle des fêtes a clôturé la randonnée.



La foire de Marnay: 11 Octobre 2015

L'association a réalisé ses "traditionnelles" crêpes qui ont été vendues malgré la fraicheur matinale. C'est désormais la principale ressource financière de l'association, comme à ses débuts en 1983. Les livres retraçant l'Histoire de Marnay (réalisés par Paul Renaudin, ancien Président de l'Association) sont toujours disponibles à la vente au tarif de 15 € (4 tomes au format A4: "Des origines au XVIII eme Siècle", "Marnay au temps des Révolutions", "Lieux-dits partie 1", "Lieux-dits partie 2").

Randonnée : le 28 Novembre 2015

Cette balade a eu lieu, sur le secteur "Le Bouchaud - Maloeuf - Croix du Télégraphe", par un bel après-midi, avec une vingtaine de randonneurs très intéressés par l'histoire du Télégraphe à Marnay.

<u>Le 5ème « Troc o Plantes » du 30 Avril 2016</u> Nous prévoyons en 2016 un nouveau Troc aux Plantes.

Pensez à mettre de côté des fleurs / boutures / aromatiques / plants de légumes qui ornent vos jardins.

Le principe est simple : chacun apporte ses plantes-fleurs-aromatiques-fruitiers-légumes... et sa bonne humeur! Les échanges ont lieu entre les participants. Nous réfléchissons à la possibilité d'organiser des stands à côté du Troc, pour animer cette journée.



Marnay

La parole est aux associations

L'A.A.P.P.M.A: LE GARDON VIVONNOIS

Président : SAPIN Rémy
Vice Président : LOGNON Christian
Président d'honneur : FROUIN Jean

Secrétaire : GRANIER Dominique Trésorier : RIVAULT Patrick

MEMBRES:

BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël,
DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel,
LUCAS Jacky, MICHAUD Michel, PASQUIER Bernard.

A.A.P.P.M.A.: Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.



La pêche : un loisir peu coûteux car la carte revient à moins de 6 € par mois !

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny-Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. L'étang est fermé à partir du 11 Novembre jusqu'au 1^{er} week end de Mars. Cette fermeture nous permet une meilleure gestion : un repeuplement en gardons, tanches, carpes... La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. La vidange a confirmé tout son intérêt : beaucoup trop de sandres (ce qui explique la disparition des gardons.) Prochaine vidange : Novembre 2016.

Notre participation en milieu scolaire est de plus en plus importante : documentation sur la pêche, journées pêche, participation à la fête départementale et à la journée du 7 juin à Vivonne, vidange de l'étang.

Le parcours truite se trouve à Marnay sur la Clouère. Nous mettons des truites arc-en-ciel tous les quinze jours à partir de l'ouverture pendant 6 semaines.

La frayère à brochets de DANLOT a donné satisfaction : Les brochetons de 12 à 20 cm sont remis dans les rivières.

Les cartes de pêche papier seront supprimées en 2017, il suffira de les prendre chez un revendeur internet.





14 Rue Jean Moulin 86240 FONTAINE LE COMTE Tél. **05 49 88 99 04** – Fax. **08 26 99 86 21** E-Mail. **vienne.nature@wanadoo.fr**



Des chauves-souris dans ma maison!

Dans le cadre du programme régional d'étude, de sensibilisation et de protection des chauves-souris, Vienne Nature* réalise une enquête auprès de tous les habitants du département, afin de recenser les colonies de chauves-souris qui trouvent refuge dans leur maison.

Si la majorité des espèces (nous en comptons 26 en Poitou-Charentes!) passe l'hiver sous terre, dans les grottes ou les carrières souterraines, elles recherchent des endroits chauds et tranquilles en période estivale. Les greniers de maison, les caves, les toitures, les volets deviennent alors des gites très convoités.

Les chauves-souris sont des mammifères inoffensifs qui partagent une longue histoire avec l'homme, et font parties intégrante de son patrimoine naturel. Elles constituent en outre un maillon essentiel de la chaine alimentaire en régulant naturellement les populations d'insectes. Pourtant, comme les hirondelles, et malgré une protection nationale, leurs populations déclinent, conséquence d'une utilisation massive de produits phytosanitaires et de la perte de leurs gites.

Toute personne qui abriterait une colonie de chauves-souris ou qui souhaiterait obtenir des conseils (problème de cohabitation, installation de nichoirs...) est donc cordialement invitée à contacter notre association au 05 49 88 99 04 ou par courriel vienne.nature@wanadoo.fr

Partenaires financiers:

Ce programme régional est soutenu par la Région Poitou-Charentes, la DREAL Poitou-Charentes, l'Union Européenne et la Fondation LISEA

*Vienne Nature est une association de protection de la nature et de l'environnement qui travaille depuis bientôt 50 ans dans le département de la Vienne.



Devenir « Refuge pour les chauves-souris »!

En Vienne, sur la seule année 2014, plus de 25 habitations et communes sont devenues des Refuges œuvrant ainsi à la préservation des chauves-souris locales.

Si vous le souhaitez, il vous est également possible de vous engager au côté de Vienne Nature, afin de protéger vos hôtes et assurer leur pérennité.

L'obtention de ce label, décliné à l'échelle nationale, repose sur la signature d'une convention qui engage le propriétaire à respecter la quiétude de ces petits hôtes et à favoriser autant que possible leur installation. Il ne s'agit aucunement d'une protection réglementaire mais d'un outil de sensibilisation qui salue les bonnes volontés souhaitant s'engager dans cette voie. Cette signature est bien entendu gratuite.



Pays des 6 Vallées : Lancement de la 4^{ème} édition du défi FAEP

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Pays des 6 Vallées organise le défi « Familles à Energie Positive »! Le principe est simple : des particuliers se réunissent pour former une équipe appelée « famille ».

Ensemble, ils relèvent le défi de réaliser 8% d'énergie juste en adoptant des éco-gestes (débrancher la machine à laver après chaque utilisation, installer des multi-prises avec interrupteurs, etc.)





Et ça marche, les années précédentes, les équipes économisaient en moyenne 12% de leur énergie!

Ce défi se veut avant tout ludique et pédagogique. Des animations seront également proposées tout au long du défi (qui se déroule de décembre à mars) aux participants pour échanger les bonnes pratiques, communiquer sur des initiatives personnelles ou autres, etc.

Pourquoi s'engager :

- Pour réaliser des économies (d'énergie et financière !)
 - Pour apprendre des éco-gestes
 - Partager des moments conviviaux

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- ➤ Virginie FREDON Pays des 6 Vallées 05 49 57 09 74 climat@pays6vallees.com
- ➤ Baptiste BARANGER Espace Info Energie 05 49 61 61 91 eie86@orange.fr













Pays des 6 Vallées

















Besoin de rénover votre logement ? Le Pays des 6 Vallées vous accompagne

En partenariat avec l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, le Pays des 6 Vallées a mis en place un dispositif qui vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique!

L'objectif poursuivi par le territoire est double :

- créer une dynamique territoriale autour de l'enjeu de la réhabilitation énergétique dans les logements
- accompagner les particuliers dans leur projet.

Pour les administrés, solliciter des subventions pour la réhabilitation énergétique de leur logement est un parcours bien difficile et beaucoup, même les plus connaisseurs, abandonnent face à la lourdeur administrative et technique de la tâche.

Il est important pour le territoire de permettre à ses administrés d'engager des travaux d'économie d'énergie dans leur logement : pour le confort et le bien-être, mais aussi pour prévenir les situations de précarité énergétique.





Pour simplifier les démarches administratives du particulier, un accompagnement technique, administratif et financier est proposé aux porteurs de projet, incluant :

- un diagnostic thermique du logement
- **des préconisations** sur les travaux à réaliser
- la réalisation d'un plan de financement du projet (incluant les aides auxquelles le particulier a droit)
- un accompagnement relatif aux demandes de subventions

Enfin, pour les particuliers qui souhaiteront bénéficier de l'accompagnement proposé par le Pays, la Région Poitou-Charentes apportera « Une bonification allant jusqu'à 5000 € de plus pour des bouquets de travaux (cumulables avec les autres dispositifs régionaux) ou s'ils sont réalisés dans un contexte de travaux groupés avec des voisins + le micro crédit o % plafonné à 8000 € (prêt à taux zéro)»

Contacter l'Espace Info Energie (EIE): 05 49 61 61 91 ou sur eie86@orange.fr.





LES CLÉS DE L'INFO

Le bulletin des infos clés des entreprises du GROUPE ENERGIES VIENNE

Vendredi 11 septembre 2015

Du changement pour nous contacter!

Le 1er octobre 2015, les Numéros Spéciaux changent : un nouveau modèle tarifaire plus simple, plus clair et plus efficace est mis en œuvre afin de restaurer la confiance des consommateurs et des clients, et de donner une image plus transparente des tarifs des numéros spéciaux.

CRÉATION DE 3 NOUVELLES FAMILLES DE NUMÉROS SPÉCIAUX POUR PLUS DE CLARTÉ

Numéro gratuit



Numéro gratuit : depuis un fixe ou un mobile, l'appelant ne paye ni le coût de la communication C, ni le coût du service S

Numéro au tarif banalisé



Numéro au tarif banalisé : depuis un fixe ou un mobile, l'appelant paie le coût d'une communication normale, tarif vers un fixe national, et le coût du service S est nul (=0).

Numéro au tarif majoré



Numéro au tarif majoré : depuis un fixe ou un mobile, l'appelant paie le prix d'une communication normale, plus le prix du service S

Et chez nous, qu'est -ce que cela change ?

Concernant SOREGIES et SRD, les numéros spéciaux sont totalement abandonnés, Nous repassons donc dans une logique de 05 49... qui devrait être rassurante pour nos clients et qui n'entraîne aucune facturation à partir des box téléphoniques,

Pour Alterna, c'est différent, les prospects et clients peuvent appeler de toute la France, il est donc primordial de garder une neutralité territoriale :

- Le 0810... pour les professionnels devient payant au tarif majoré, mais au tarif le plus bas parmi les tranches tarifaires possible. Cela nous permet de conserver notre ancien numéro de téléphone Alterna
- En revanche, pour les prospects et les particuliers, il a semblé important de rendre les appels totalement gratuits. C'est pourquoi, c'est un 0800... qui a été retenu.

Numéros retenus :

SOREGIES clients: 05 49 44 79 00

(en remplacement du 0 810 50 50 50 - Plateau d'accueil téléphonique)

SOREGIES dépose d'index : 05 49 44 70 70

Dépannage SRD: 05 49 89 34 99

Alterna Pro: 0 810 505 505 conservation du numéro)

Alterna prospect et particulier: 0 800 71 12 34

Allo SOREGIES ?

J'aimerais savoir pourquoi vous changez de numéro de téléphone ???



Les modifications sur tous les documents sensibles (factures, devis, documents contractuels, papiers en-tête, site internet) sont en cours pour être prêts au 1er octobre. Les autres documents ne seront réalisés que pour la fin d'année (autres plaquettes commerciales).

Merci à tous de penser à contrôler vos différents courriers et documents « en machine » car là-dessus, nous ne pourrons pas tout vérifier. N'hésitez pas à contacter la COM' pour toute précision supplémentaire.

DOC Les clés de l'efo - 19/10/2012

Eaux de Vienne



Rendez-vous sur eauxdevienne.fr





Une nouvelle version du site internet d'Eaux de Vienne-Siveer est accessible depuis mi octobre 2015. La présentation du site web a évolué pour mieux révéler l'identité du nouveau syndicat départemental pour l'eau et l'assainissement, constitué en janvier 2015.

La navigation sur le site a été simplifiée par l'ajout d'un menu déroulant par rubrique. Un accès Usagers propose des informations utiles aux particuliers et aux professionnels. Découvrez notamment comment transférer votre abonnement, en cas de déménagement ou encore comment protéger votre compteur contre le gel. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. De nombreux formulaires sont proposés en téléchargement, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer.

Un nouveau service aux abonnés

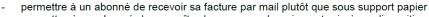
Les abonnés peuvent désormais réaliser des démarches en ligne depuis un espace personnel sécurisé, accessible à partir de la page d'accueil du site internet http://www.eauxdevienne.fr (lien « Je me connecte à mon espace abonné »). L'objectif, pour Eaux de Vienne, est de simplifier et de dématérialiser certaines démarches administratives.

Pour se créer un espace personnel, rien de plus simple : un abonné se rendra, en page d'accueil de l'extranet, avec le numéro d'une de ses factures émise par Eaux de Vienne-Siveer et de son numéro de référence abonné. Par la suite, en saisissant uniquement son adresse mail et son mot de passe, il lui sera possible, 7j/7j et 24h/24h de :

- mettre à jour ses coordonnées (adresse de facturation et coordonnées de contact),
- visualiser ses factures des dix dernières années,
- connaître son centre d'exploitation rattachement,
- télécharger des formulaires,
- payer sa facture en ligne via TIPI, la plateforme de télépaiement du Ministère des Finances.

Ces nouveaux services sont également accessibles

depuis un smartphone. Evolutif, l'extranet sera enrichi de nouvelles fonctionnalités, début 2016, afin de :



- permettre à un abonné de connaître les moyens de paiement mis à sa disposition pour régler ses factures d'eau ou d'assainissement,
- connaître la qualité de l'eau sur son territoire,
- accéder à une foire aux questions.

Que ceux qui n'auraient pas accès à ces nouvelles technologies se rassurent : il est bien entendu toujours possible, pour un abonné, d'appeler son centre d'exploitation de rattachement ou de s'y déplacer pour récupérer un formulaire papier ou signaler un changement de coordonnées.

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - CIL - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

> Eaux de Vienne-Siveer - 55, rue de Bonneuil-Matours - 86 000 Poitiers Tél.: 05 49 61 16 90 - Fax: 05 49 44 14 23 <u>contact@eauxdevienne.fr</u> - <u>site</u> : <u>www.eauxdevienne.fr</u>

Votre service public de l'eau

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

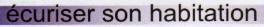


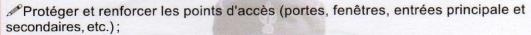


Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, pensez à la règle des « 3 S »









- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.);
- Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



urveiller l'environnement proche



- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence :
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.



ignaler toute présence suspecte



- Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).







Le Réseau Gérontologique du Val de Vonne 29, rue de Chypre 86600 LUSIGNAN Tél: 05 49 54 38 62 – Fax : 05 49 57 98 13

Courriel: reseau-gerontologique@wanadoo.fr

Aide et soutien aux personnes âgées à domicile.

Président : Docteur Michel BESSON, gériatre
Une équipe pluridisciplinaire professionnelle
(infirmières coordinatrices, assistantes sociales, psychologue)

Son activité:

Un réseau au service des personnes âgées et des professionnels de santé. Depuis sa création en 2000, le Réseau Gérontologique du Val de Vonne participe à la prise en charge des personnes âgées en difficulté au domicile sur un large territoire dont fait partie la commune de Marnay.

Rappel des actions proposées par le Réseau gérontologique :

répondre à toute demande d'information ou de conseil en matière de prise en charge gériatrique médico-sociale au domicile.

évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales et proposer un plan d'aide au domicile.

surveiller l'évolution de ce plan d'aide et, en coordination avec les différents professionnels médicosociaux, l'adapter et le faire évoluer dans un but de qualité de soins et de confort pour la personne suivie.

en cas de difficultés importantes *(sanitaires, familiales, précarité...)*, organiser une réunion de concertation avec l'ensemble des intervenants ainsi que le patient et sa famille, de manière à élaborer un prise en charge consensuelle.

effectuer des tests (troubles cognitifs, basse vision, dépression, troubles de l'équilibre, malnutrition) qui peuvent alerter le médecin généraliste et anticiper la prise en charge médicale.

pour toute sortie ou entrée à l'hôpital ou autre établissement de soins, le réseau peut être l'intermédiaire privilégié de manière à raccourcir une hospitalisation ou établir une programmation d'admission dans le service le plus adapté.

Par son travail d'équipe qui met en relation les différents intervenants, le Réseau assure continuité des soins, optimisation de l'aide *(médicale, financière, sociale)* dans le but de décloisonner les secteurs publics et privés, d'améliorer la qualité du soin et le confort de la personne âgée.



L'association réactive et proche de vous!

La téléassistance, pour votre sécurité 24h/24,

Installé par un conseiller Présence Verte, votre matériel de téléassistance vous permet de **prévenir votre réseau de solidarité et d'alerter les secours** en cas de chute, malaise, ou autre inquiétude.

Ce système vous permet de rester à domicile en toute sécurité!



Le portage de vos repas à domicile

Trop occupé ? Plus d'idées ? Fatigué ?

Avec Présence Verte Services, facilitez votre quotidien et choisissez vos menus à la Carte!

Nouveautés : Le menu mouliné.

L'association propose également de hacher ou couper fin votre plat principal, sur demande.

Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune ! Renseignez-vous.



Présence Verte Services - 37, rue du Touffenet – 86 000 POITIERS 05 49 44 59 99 - www.presenceverteservices.com N° d'agrément : SAP/402034003





L'association « APEF FAMILLES RURALES », SERVICE D'AIDE A DOMICILE apporte depuis 1992 une aide aux familles et aux personnes âgées et/ou handicapées :

- Entretien du logement et du linge,
- Aide à la préparation des repas, les courses
- Aide à la toilette.

Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Le service d'aide à domicile de l'APEF intervient sur les cantons de Gençay, Civray, Charroux, Couhé, Vivonne, Lusignan, La Villedieu du Clain, Poitiers CAP.

L'APEF participe à des projets : - « la Pause -Café des Aidants », un point de rencontre et d'informations sur Gençay ou Savigné, destiné aux Aidants Familiaux qui assurent un soutien à une personne en perte d'autonomie, - Réflexion sur l'isolement des personnes âgées avec d'autres partenaires et la MSA.

L'APEF recherche aussi des bénévoles pour des actions sociales (visite des usagers, ...), des actions de communication ou pour une aide administrative.

Pour nous contacter, 1 numéro : 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi. Pour nous rencontrer, 1 adresse : 1 Bis Cité de la Roche – 86160 GENCAY (à côté du foyer logement)

18 place de Coîmbra, à Poitiers (sur RV)







L'ADMR vous aide à mieux vivre chez vous Un service de proximité par un personnel qualifié

- aide aux courses, transport accompagné
- aide à la toilette
- préparation, aide aux repas
- aide au lever, coucher, habillage, déshabillage ...

Besoin d'un coup de main pour gérer le quotidien ?

Réduction d'impôts*

- transport à l'école ou aux activités
- garde d'enfants à domicile occasionnelle ou régulière
- ménage, repassage

*selon législation en vigueur
Association ADMR, 99 Grande Rue 86370 Vivonne
tél : 05-49-18-06-88 / info.assovivonne.fede86@admr.org





Association Intermédiaire

Depuis 23 ans, votre Partenaire pour l'Emploi de Proximité propose des solutions...

... Aux Demandeurs d'emploi

Travail temporaire auprès des Particuliers, des Professionnels et accompagnement dans la recherche d'emploi durable

... Aux Particuliers

Services à la Personne* : entretien de la maison, garde d'enfants de + de 3 ans, jardinage – espaces verts, petit -bricolage de moins de 2 heures. Autres services : peinture, tapisserie, petite maçonnerie, déménagement...

- * Possibilité de réduction et crédit d'impôts de 50% pour les activités de services à la personne
- ... Aux Professionnels (*Collectivités, Entreprises, Associations, Agriculteurs, Artisans, Commerçants*)
 Entretien des locaux et des espaces verts, manutention, manœuvre, aide administrative, service cantine et de garderie, tenue de déchetterie, collecte d'ordures ménagères...

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? N'hésitez plus, prenez rendez-vous !

Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ... ? Besoin de personnel temporaire ?

Un numéro unique : **05 49 88 91 29**Du lundi au vendredi de **8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30**

¬⊕ www.lenvol86.fr

□ ai@lenvol86.fr











L'UDAF de la Vienne est une association de type loi 1901 chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles de notre département. Toutes les familles sont représentées sans exception et certaines d'entre elles sont regroupées au sein d'associations qui adhèrent à l'UDAF. Actuellement notre structure compte 85 associations qui œuvrent pour faire entendre la voix des familles auprès des pouvoirs publics en matière de politique familiale.

En parallèle à cette mission de représentation et de défense, l'UDAF de la Vienne gère également des services d'intérêt familial regroupés en 3 pôles :

- Le Pôle Adultes est en charge des mesures de tutelles, curatelles et mandats spéciaux. En complément à ces missions d'interventions directes, un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux est également proposé aux personnes souhaitant des renseignements sur le cadre législatif d'une mesure de protection et sur le rôle de tuteur.
- Le Pôle Familles et Accompagnement regroupe plusieurs services œuvrant pour la protection de l'enfance avec un service éducatif (action éducative en milieu ouvert; aide éducative à domicile) et un service familles (mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget; accompagnement en économie sociale et familiale). Le pôle bénéficie également d'un service accompagnement (mesure d'accompagnement social personnalisé et mesure d'accompagnement judiciaire). Des activités annexes telles que les tutelles ad'hoc; le conseil suivi budgétaire et le micro crédit social sont également proposées.
- Le Pôle Insertion à travers ses 5 services vise à accompagner les personnes souffrant d'un handicap psychique dans leur quotidien. Plusieurs thématiques sont donc abordées : le logement avec les maisons relais et les Familles Gouvernantes; l'insertion professionnelle avec Espoir 86 ; les démarches du quotidien avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale; l'animation culturelle avec les Groupes d'Entraide Mutuelle de Poitiers et Châtellerault.

Renseignements et contact au 05 49 60 69 69 – site internet : www.udaf86.asso.fr



Framboisine

Les 3 services sont gérés par l'Association Parentale Framboisine en partenariat avec la CAF, la MSA et la Communauté de communes des Vallées du Clain. Coût adhésion à Framboisine :

20 € par an pour les résidants CCVC 24 € hors CCVC



RAM - Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu où les assistantes maternelles, les enfants et les parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

- Pour les assistantes maternelles, le RAM offre : une aide à la reconnaissance de la profession ; un lieu d'information sur les droits et la réglementation ; un lieu d'échanges entre les assistantes maternelles ou d'autres professionnels de la petite enfance ; des animations en soirée autour de thèmes ou de projets ; soutien et conseils dans les relations avec l'enfant ou les parents.
- Pour les enfants, c'est un lieu de rencontre où ils pourront : se préparer à vivre en groupe ; apprendre à respecter les autres ; découvrir de nouvelles sensations, de nouveaux matériaux lors des temps collectifs
- Pour les parents, le RAM offre : une recherche individualisée d'une assistante maternelle avec un suivi des places disponibles ; une information sur les démarches administratives, aides (CAF), contrat de travail...; une personne médiatrice à l'écoute en cas de difficultés ou de conflits ; des animations, soirées à thèmes, fêtes organisées par l'association (Noël...).

Permanence de 14h00 à 18h00 (de préférence sur rendez-vous).

- Le lundi à Vivonne.
- Le ieudi à Iteuil.

Claudine Peyramaure au 06 35 32 85 22 ; ramframboisine@gmail.com

LAEP - Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents, en dehors de toute visée thérapeutique.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, vous y vivrez, au travers de jeux et d'activités programmées des moments différents d'échanges et de partage avec vos enfants. Ces ateliers ont lieu les mardis et jeudis de 9h30 à 12h00.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Frédérique Bouzelif au 06 03 43 39 25 ; laepframboisine@gmail.com

Un Espace Parents

Une **bibliothèque** est à la disposition des familles adhérentes de l'association avec des ouvrages de jeunesse, des livres sur l'éducation, le sommeil, l'alimentation..., ainsi que des magazines professionnels.

Un registre de prêt en gestion libre permet de s'enregistrer au moment du départ du livre. Il est important de le remplir !

Par ailleurs, un entretien peut être sollicité avec la **psychologue** de l'association, Carole Naturel, pour évoquer quelconque situation en lien avec l'enfant accueilli. Si vous souhaitez la rencontrer, rapprochezvous des responsables techniques des multi-accueils.

Vous pouvez également la contacter par mail : <u>carolenaturel@gmail.com</u> ou par téléphone : 06 56 89 61 83.

L'Embellie



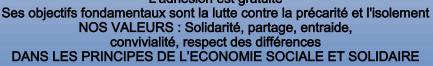


Association loi 1901

Espace Maurice Menu 25 route de la Gare, 86240 ITEUIL. Tel. 05 49 55 07 59

Association ITEUILLAISE, créée en 1996

Composée de bénévoles, elle est gérée par un conseil d'administration.
L'adhésion est gratuite













La Mission Locale

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2014, 1865 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale.

Zoom sur le Parrainage*

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous souhaitez booster votre recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose un accompagnement individualisé par des personnes actives, retraitées ou bénévoles vous permettant de :

- Mettre à profit les conseils de chefs d'entreprises ou professionnels,
- Structurer vos démarches de recherche d'emploi,
- Développer et mobiliser des réseaux personnels ou professionnels.

*Le Parrainage est un dispositif financé par l'Etat.

Vous souhaitez donner un coup de pouce à un jeune en recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose de rejoindre son réseau de parrains et marraines en vous engageant dans une démarche citoyenne de soutien aux jeunes en recherche d'emploi.

Basé sur une approche volontariste et sur une confiance réciproque entre le professionnel (le parrain) et le jeune (le filleul), le Parrainage est un outil efficace favorisant l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes.

Coordonnées de la Mission Locale : Pays des 6 Vallées

LA VILLEDIEU DU CLAIN

Maison des Services Publics: 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - 05 49 53 26 48

LUSIGNAN

29 Rue de Chypre - 86600 Lusignan - 05 49 43 69 20

VIVONNE

99 Grand'Rue - 86370 Vivonne - 05 49 43 52 41

VOUILLÉ

2 bis Basses Rues - 86190 Vouillé - 05 49 51 82 75

ITEUIL: renseignements au 05 49 43 69 20





















Informations paroissiales



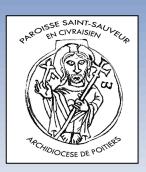
Informations paroissiales
Communauté catholique de Marnay
Église Saint-Pierre

Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Presbytère, 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay

téléphone: 05.49.59.31.12

@: paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr



Le P. Claude MOUSSOLO, curé, en assure la coordination avec les prêtres : P. Joseph GUILBARD à Civray, P. Bernard LOY à Charroux, P. Alain NAULEAU à Blanzay, P. Pierre AUDEBRAND à Usson du Poitou, P. Michel DESNOUES à Saint-Gaudent, P. Jean-François PLANTUREUX à Couhé, les diacres : M. Hervé de NUCHEZE à Usson-du-Poitou et M. Gavin BROWN à Couhé et les laïcs engagés, membres de l'Équipe pastorale, du Conseil pastoral paroissial et des équipes d'animation des 23 communautés locales.

La communauté chrétienne catholique de Marnay est à votre écoute et vous accompagne . En lien de fraternité avec les autres communautés locales et les différents services et mouvements de l'Église diocésaine, elle accueille vos demandes (baptêmes, catéchisme, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique, sépultures, Secours Catholique...).

Déléguée pastorale : Sophie Roy 06 85 62 69 62









L'église Saint-Pierre est ouverte à tous : vous pouvez en pousser la porte pour un moment de recueillement, de paix.

Une notice sur son histoire et son architecture s'y trouve à votre disposition. (En cas de besoin, demander la clef chez Mme Marguerite Boisseau, 2 chemin du moulin.)

La messe est célébrée tous les dimanches à 10h30 à Saint-Maurice la Clouère (ou à Gençay du 27 décembre 2015 au 13 mars 2016) et à Marnay selon le calendrier consultable sur le site web de la paroisse :

www.poitiers.catholique.fr/saint-sauveur-en-civraisien/

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal chrétien "Au Cœur de la Vie". Ce journal offert à tous les foyers est un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, demandez-le! (06 82 62 69 62) Pour écrire au comité de rédaction: Presbytère, Place du Maréchal Leclerc 86400 Civray.

@:coeur-de-la-vie@poitiers-catholique.fr

marnay

Paroisse:

Numéros utiles

<u>Enfance</u> :	
Ecole Primaire (Marnay)	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux (Château Larcher)	05 49 43 48 75
Framboisine: Relais Assistante Maternelle (ram)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (laep)	06 03 43 39 45
Assistantes maternelle agréée Yolande Biguet, 8 rue des Cyprès	06 42 76 96 75
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85
Social:	
Assistante sociale Mme Bessaguet, Fontaine-le-Comte	05 49 00 51 30
Mission locale rurale (ex-Erige)	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de pouce Vivonne	06 88 74 94 28
L'embellie Iteuil	05 49 55 07 59
Services à la personne :	
Familles Rurales (apef)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services Poitiers	05 49 44 50 99
Don du Sang	05 49 44 51 99
Administratif:	
Communauté de Commune Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 59 38 83



Communiqué

05 49 44 79 00

05 49 43 41 10

05 49 59 31 12

05 49 42 02 20

Sorégies Vivonne.....

Trésor public Vivonne.....

Presbytère Gençay.....

Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy.....

Rose-Marie BERTAUD et Gilbert BEAUJANEAU, Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne, Vous informent qu'ils sont à votre entière disposition Pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, Un accompagnement, n'hésitez pas à les contacter Aux numéros ci-dessous :

Rose-Marie BERTAUD - 06 15 76 43 68 Gilbert BEAUJANEAU - 06 81 48 47 35 Christelle MARTINEZ, collaboratrice - 05 49 39 54 11 Mairie de Nieul l'Espoir - 05 49 42 65 04



Venez découvrir

Le site internet de votre commune



- <u>Mairie</u>
- Démarches administratives
- Logement Habitat - Urbanisme
- Scolarité & Petite enfance
- Plan de ville
- **Environnement**
- **Bibliothèque**



- **Commerces**
- **Associations**
- Numéros utiles
- Salle municipale
- Bulletin municipal
- Randonnées
- Histoire et Patrimoine
- **Tourisme** \Rightarrow



W.Marn

Mairie

2 rue des écoles **86160 MARNAY** Tél.: 05 49 59 40 44 Fax: 05 49 58 13 68

marnay@cg86.fr Site internet: www.marnay.fr

Jours d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

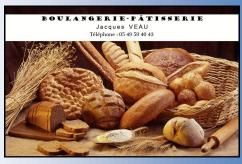
En cas d'urgence :

Gendarmerie 17 Pompiers 18 Samu 15

Médecin de garde : voir presse Samu social (sans abris) Enfance en danger 119 Appel d'urgence européen 112



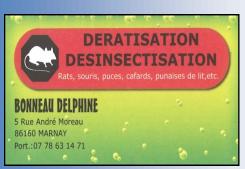


































MULTISERVICE DU BÂTIMENT

Electricité - Sanitaire Dépannage - Divers Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY

Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10